



N° 2628

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 novembre 2005.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une commission d'enquête
sur l'effusion de violence
qui a secoué plusieurs villes de Seine-Saint-Denis
faisant suite au décès de deux jeunes Clichois,*

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR M. FRANÇOIS ASENSI
et plusieurs de ses collègues

Députés.

Nota. – Ce document n'a pas été publié.